



Rapport de consultation des parties prenantes pour l'indicateur 6.5.1 des ODD République du Congo

10 Octobre 2023

RESUME

Le processus a commencé par la phase de préparation qui a impliqué le GWP Afrique Centrale (CAf), le Partenariat National de l'Eau du Congo (PNE-Congo), le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique à travers le directeur général de l'hydraulique et le point focal de l'indicateur 6.5.1, recruté comme facilitateur pour le reporting de l'indicateur 6.5.1 en République du Congo. A l'issue de cette phase, le processus de consultation a été entamé par l'élaboration et l'adoption du calendrier et du budget. Dans le même élan, un groupe de travail restreint dit « task force » a été mis en place pour appuyer le Point focal dans l'élaboration du premier draft du questionnaire renseigné. Constitué de cinq membres, ce groupe restreint avait la composition suivante : la Direction Générale de l'Hydraulique ; la Direction Générale de l'environnement, la Direction Générale de l'Intégration de la Femme au Développement ; la Direction de l'Hydrologie de l'Institut de Recherches des Sciences Exactes et Naturelles (IRSEN) et l'ONG Développement Sans Frontières.

La consultation a été menée selon une approche combinée et série parallèle. Une première mouture du questionnaire renseignée sans notes, élaboré par le point focal sur la base de la recherche documentaire, des données en sa possession et des contacts préliminaires a été envoyée par mail aux membres de la task force, prélude aux réunions de task force qui se sont déroulées les 06 et 14 septembre 2023, programmées pour la réalisation de cette activité, pour correction, enrichissement puis proposition d'une note pour chaque question. Les réponses consolidées par le point focal dans un questionnaire unique ont été soumis pour examen et approbation à la task force, puis en atelier national organisé le 28 septembre, auquel vingt participants, personnes ressources des organisations sectorielles, ont pris part, pour l'adoption de la version officielle. il s'agit des secteurs suivants : hydraulique et gestion des ressources en eau, énergie, agriculture, économie forestière, pêche, transport fluvial, environnement, santé, collectivités locales, promotion de la femme, le secteur privé, la société civile, les institutions de recherche, le point focal de l'indicateur 6.5.2.

L'examen du questionnaire ci-joint (Questionnaire Congo Vf) révèle un niveau d'avancement qui fait passer la note globale de **43** (enquête de référence 2020) à **48**. On note, d'une part que la catégorie de mise en œuvre de la GIRE reste **MOYEN-FAIBLE** et d'autre part que la probabilité d'atteinte des objectifs de l'indicateur en 2030 est très faible. Il faudra encore envisager de définir des cibles intermédiaires nationales.

I. CONCLUSIONS DES DISCUSSIONS ORGANISÉES SUR LA SECTION 1: "Environnement favorable"

En se basant sur le document de référence, les consultations révèlent qu'un juste milieu a été trouvé entre les réformes entreprises par le gouvernement, qui ont donné suite à l'élaboration et la révision (pour prendre en compte les questions de la GIRE) du document de politique nationale de l'eau puis à sa validation, d'une part ; et d'autre part, son utilisation au plan technique par le département ministériel en charge de la GIRE, illustre bien qu'il demeure le seul document de référence, et son endossement,

en cours, par le gouvernement qui rend la situation sensiblement la même que celle de référence.

Sur la législation nationale en matière de gestion des ressources en eau, trois lois ont été mises en avant, notamment la loi n°13-2003 du 10 avril 2003 portant code de l'eau, la loi n°003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement et la loi 74-2022 du 16 août 2022 portant loi d'orientation sur le Développement Durable, ce qui traduit une évolution quant à la quantité des matières dans ces lois qui ont fait entretemps l'objet d'une réglementation.

En l'absence d'un plan national spécifique GIRE, les participants se sont accordés sur le fait que le plan de mise en oeuvre de la GIRE, élaboré avec l'appui du GWP-Caf, a été validé en décembre 2019, au niveau sectoriel et mis en oeuvre par le secteur en charge de la GIRE ; à l'instar du Plan National de Développement (PND 2022-2026) qui prend en compte les aspects de la GIRE. A ce point, on y note une évolution moyennement faible par rapport au niveau de référence.

Au niveau infranational, les politiques et réglementation sont prises en compte au niveau national mais leur déploiement reste tributaire du transfert de compétence aux collectivités locales qui n'est pas encore effectif. Toutefois, les textes portant création et attributions de la direction générale du développement local, d'une part et la nomination de son animateur, d'autre part, ont permis de faire évoluer la note par rapport au niveau de référence. Par ailleurs, le niveau des bassins et aquifères ne présente aucune évolution.

Au niveau transfrontière, en dépit du fait que le Congo compte trois (03) bassins transfrontières, aucun changement n'a pu s'opérer en dépit de la mise en oeuvre des accords dans le bassin du Congo et des initiatives sur les bassins de l'Ogooué et la Nianga.

Cette section est peut-être la seule dans laquelle on peut prétendre atteindre les objectifs (Moyenne supérieure à 91) tenant compte des perspectives. On note tout de même évolution de la moyenne de **49** (référence) à **53**, mais la catégorie de mise en oeuvre reste **MOYEN**.

II. CONCLUSIONS DES DISCUSSIONS ORGANISÉES SUR LA SECTION 2: « Institutions et participation »

Les institutions existent dans différents secteurs mais présentent une disparité au niveau organisationnel ce qui entraîne certains conflits entre acteurs dans la gestion de la ressource. A cet effet, il y a la nécessité de mettre en place des cadres de collaboration et de redynamiser ceux qui existent déjà, pour une gestion efficace de la ressource. Les autorités gouvernementales par exemple sont mieux structurées que les citoyens. Le niveau de participation aussi va décroissant des autorités gouvernementales au secteur privé, en passant par les citoyens. Le représentant du secteur privé a déploré la faible implication de cette catégorie des parties prenantes à la gestion des ressources en eau. Ce niveau de participation est globalement fortement impacté par l'insuffisance des capacités tant organisationnelles, opérationnelles que techniques.

Ce constat reste valable aussi bien au niveau national qu'infranational, le maillon faible demeure le niveau des bassins et aquifères. L'implication des groupes vulnérables est faible et la question d'égalité des sexes n'est pas suffisamment prise en compte.

Le niveau transfrontière renvoie un reflet plus dynamique grâce à la commission internationale Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) et l'agence de bassin pour la gestion du bassin de l'ogoué-nyanga-ntem-komo, entre le Congo, le Cameroun, le Gabon et la Guinée équatoriale (OBT) en création.

Fortement influencé par le secteur autorité gouvernementale et le niveau transfrontière, la moyenne de cette section a évolué de **41**(référence) à **51**, catégorie de mise en œuvre **MOYENNE**. La probabilité d'atteinte des objectifs est moyenne.

III. CONCLUSIONS DES DISCUSSIONS ORGANISÉES SUR LA SECTION 3: « Instruments de gestion »

Les instruments de gestion à l'appui de la mise en œuvre de la GIRE, tant au niveau national qu'infranational ont une utilisation limitée dans l'espace et/ou dans le temps. Les principaux défis résident donc dans leur densification spatiale, leur utilisation dans la durée et la création et le renforcement des capacités des organes chargés d'utiliser ces instruments.

Le niveau transfrontière offre sur ce segment un tableau plus reluisant et dynamique. Il y a globalement une évolution de la situation par rapport au niveau de référence. La moyenne de la section est passée de **44** (référence) à **48** catégorie de mise en œuvre **MOYENNE**. La probabilité d'atteinte des objectifs est moyenne.

IV. CONCLUSIONS DES DISCUSSIONS ORGANISÉES SUR LA SECTION 4: « Financement »

Les prévisions budgétaires n'ont pratiquement pas évolué mais les réalisations ne suivent pas toujours en ce qui concerne les infrastructures et la GIRE au niveau national. Les allocations spécifiques au niveau infranational sont faibles comme l'a souligné le représentant des collectivités locales. Le représentant du secteur privé estime qu'une plus grande implication du privé à travers les partenariats publics privés peut contribuer au financement de la GIRE.

Le niveau transfrontière bénéficie des financements des partenaires techniques et financiers.

Il y a globalement une évolution de la situation par rapport au niveau de référence. La moyenne de la section reste de **38** (référence) à **38**, catégorie de mise en œuvre **MOYEN-FAIBLE**. La probabilité d'atteinte des objectifs est très faible.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La moyenne globale est passée de **43** (niveau de référence) à **48**, mais la catégorie de mise en œuvre reste **MOYEN-FAIBLE**. Les perspectives d'atteinte des objectifs à l'horizon 2030 sont plutôt faibles.

Toutefois, au regard de ce qui précède, il convient de noter un manque de cadres de collaboration entre parties prenantes du secteur, ce qui rend difficile le partage d'information et la collaboration. Cette difficulté peut être surmontée à travers des accords de partenariat à établir entre les différentes organisations sectorielles.

Enfin, afin d'accélérer la mise en œuvre de l'indicateur 6.5.1, les recommandations suivantes peuvent être tirées des conclusions des différentes discussions organisées :

- Endossement par le gouvernement de la politique nationale de l'eau pour son application dans les autres départements ministériels (environnement, santé, économie fluviale, tourisme, etc.);
- Augmentation des financements pour le secteur nécessaires pour la feuille de route de la politique;
- Elaboration à court terme du plan d'action national GIRE;
- Prise en compte efficace des changements climatiques dans les stratégies sectorielles : (i) Elaboration du plan national GIRE, à la suite de l'endossement de la PNE ; (ii) Perspectives de mise en œuvre du projet Readiness avec le concours du GWP ; (iii) Prise en compte de la GIRE dans le code de l'eau en cours de revue ; (iv) prise en compte de GIRE dans le code d'assainissement en cours d'élaboration, prendre des textes d'application (ODD 6.5 relative à la mise en œuvre de GIRE) ; (v) développement d'un argumentaire climatique avec l'appui de l'Unicef et du SIWI, à travers le groupe Eau-Hygiène-Assainissement-Climat;
- Effectivité du transfert des compétences en matière de gestion de l'eau aux collectivités locales ;
- Elaboration d'une stratégie de gestion des services d'eau en milieu rural;
- Elaboration d'un plan stratégique local d'eau potable et d'assainissement en faveur de l'égalité des sexes et résilient au changement climatique, dans tous les départements du territoire national;
- Prise en compte les questions d'égalité des sexes, des groupes vulnérables et le secteur privé, à tous les niveaux, dans toutes les initiatives liées à la GIRE;
- Délimitation des bassins et aquifères au niveau national et mise en place des agences de gestion;
- Etablissement de forte collaboration entre les différents acteurs de la GIRE, pour le suivi de la disponibilité de la ressource;
- Dotation des services de contrôle de la qualité des moyens nécessaires pour leur fonctionnement;
- Elaboration des textes d'applications pour la gestion des bassins;
- Implémenter les Partenariats Locaux de l'Eau pour accompagner le gouvernement dans la gestion des conflits entre bassin hydrographique;
- Renforcement des capacités des citoyens pour la gestion des ouvrages d'eau en milieu rural avec la participation des associations et ONGs (société civile, genre,).
- Améliorer le financement de la GIRE à tous les niveaux, en augmentant les allocations budgétaires du Gouvernement, en fluidifiant les mécanismes de

mise à disposition des fonds budgétisés et en diversifiant les sources de financement.

ANNEXE I

LISTE DE PRESENCE A L'ATELIER

N°	Noms et Prénoms	Institution	Fonction	Téléphone	Email
1	MOUTOU VIVIEN	Direction Générale du Développement Durable	Point focal adapt'action	06 9395416	vivienparfaitm@gmail.com
2	MIERE Avien	Direction Générale de l'Intégration de la Femme au Développement	Directrice de la Recherche et de l'Approche Genre	06 6247308	avinemiere@gmail.com
3	GAMBONI François	Direction Générale de l'Hydraulique	Directeur de la Gestion des Ressources Hydrauliques, Point Focal GIRE	05 557 02 61	gamboni.franois@yahoo.com
4	ESSAMI Modeste	La Congolaise Des Eaux	Coordonnateur des projets	06 666 59 90	modesteessami@gmail.com
5	DIMI NGOUASSOH	IRSEN	Assistante Ingénieure	06 974 56 37	dimingouassoh@gmail.com
6	MOUANDA NGOMA Ledig	EAA	Chef de projets	06 972 72 72	ledigcharmause@gmail.com
7	ANDZEMBA Second	RECOJAC CONGO	Vice Coordonateur	06 679 62 89	secondandzemba@gmail.com
8	NGOUEMBE Emelin Dimitri	Direction Général du Développement Local	Représentant du DGDL	06 982 0092	marcialdimitri79@gmail.com
9	MPAN Valodia	GIE-SCEVN	chef de bureau Hydraographie	06 647 34 56	mpanvalodia@gmail.com
10	AKANOWEME Anicet	DGPPA/Min de la Justice	Directeur central, représentant le DG	06 608 27 19	anicetakanoweme@gmail.com
11	KANGA Vianney Tanguy	Agent DGH/MEH	Collaborateur	06 856 41 21	vianneykanga@hotmail.com
12	BOKAMBISSA-MOBOULAS Nixon	MEH/DGH	Agent	06 966 00 02	bokambissakermel@gmail.com
13	TOMBET NGOTH NGOYI Steven	Direction Générale de l'Organe de Régulation du Secteur de l'Eau	chef de service economie	06 4985388	steventombet90@gmail.com

14	MAFENE Félix	UNESCO	Consultant		fmatshalou@gmail.com
15	AMBOULOU Hervé	PNE-CONGO	Président	05 547 17 98	deeamboulou@yahoo.fr
16	TSATOU Daniel	ONG DSF	coordonateur	066759680	tsatoudaniel@yahoo.fr
17	OKYEMOU Gloria	PNE-Congo	SE	06 688 43 43	gloriafridaokyemou@gmail.com
18	BOUYA Darden	PNE CONGO	Comptable	06 95052 20	

LISTE DE PRESENCE AUX REUNIONS DE LA TASK FORCE

N°	Noms et Prénoms	Institution	Fonction	Téléphone	Email
1	DINGA Jean Bienvenu	Institut de Recherche en Sciences Exactes et Naturelles (IRSEN)	Directeur	068723332	bvs_dinga@yahoo.fr
2	AMBOULOU Hervé Didace	PNE-CONGO	Président	055471798	deeamboulou@yahoo.fr
3	ALOUNA Armel	Direction Générale de l'Hydraulique	Directeur Général	065771858	alounaarmelos@yahoo.fr
4	OKYEMOU Gloria	PNE-Congo	SE	066884343	gloriafridaokyemou@gmail.com
5	MIERE Avine	DGIFD	Directrice de l'Approche genre	06 624 73 08	avinemiere@gmail.com
6	GAMBONI François	Direction Générale de l'Hydraulique	DGRH, Point Focal ODD 6.5.1	05 557 02 61	gamboni.francois@yahoo.com
7	MOUTOU Vivien	MEDDBC/DGDD	Directeur, Point Focal Adapt'action	06 939 54 16	vivienparfaitm@gmail.com
8	TSATOU Daniel	ONG DSF	Coordonateur	066759680	tsatoudaniel@yahoo.fr

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

AGENDA DE L'ATELIER		
Horaires	Activités	Responsables
08h00 – 08h30	Accueil et enregistrement des participants	Secrétariat PNE-Congo
08h30 – 08h50	Ouverture de la session <ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue du Président du PNE -Congo • Mot d'ouverture des travaux du Directeur Général de l'Hydraulique • Présentation des participants ; • Présentation et adoption de l'agenda du jour. • mise en place du bureau de la réunion 	M. AMBOULOU HEervé Didas M. ALOUNA Armel Facilitateur/secretariat PNE - Congo
08h50- 09h00	Une présentation sur le briefing de l'ODD 6.5.1 et le processus de collecte réalisé par la task force	Facilitateur/Task Force
09h00 –10h00	Présentation du questionnaire renseigné par section : <ul style="list-style-type: none"> - Environnement favorable ; - Institutions et participation 	Facilitateur/Task force
10h00 – 10h15	Photo de famille et Pause - café	
10h15 – 11h15	Présentation du questionnaire renseigné par section : <ul style="list-style-type: none"> • Instruments de gestion ; • Financement 	Facilitateur/Task force
11h15 – 14h15	<ul style="list-style-type: none"> • discussions et échanges sur les 4 sections du questionnaire 	Le Facilitateur Les parties prenantes

14h15– 14h30	Pause déjeuner	
14h30 – 15h30	Discussions et échanges sur les 4 sections du questionnaire	Le Facilitateur les parties prenantes
15H30-16H00	Présentation des Recommandations et prochaines étapes	Facilitateur
16h00 – 16h30	Présentation et amendements du communiqué final de l’atelier national	Facilitateur/task force
16h30 – 16h40	Clôture	Directeur Général de l’Hydraulique

ANNEXE III

COMMENTAIRES

- Ce processus met en évidence les secteurs pour lesquels la mise en œuvre de la GIRE ne progresse pas bien. Il s'agit pour le Congo du financement, de la délimitation des bassins, nappes et aquifères, de l'implication du secteur privé et de la prise en compte du niveau infranational, aussi des instruments de gestion, bien qu'ils soient disponibles mais leur mise en oeuvre reste limitée.
- Les réunions et atelier ont apporté plus d'informations et ont permis des échanges plus fructueux que la collecte par mails, toutes les parties prenantes ne disposant pas toujours de l'outil internet dans leur bureau, encore moins à domicile.

ANNEXE IV

PHOTOS

Photos de l'atelier

Banderole





Photo de famille participants



Participants en salle

Photos réunion task force n°1



